

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juillet 2021

PORANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES - (N° 4273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 26

présenté par
Mme Bono-Vandorme

ARTICLE 41

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.